

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 18 juillet 2008
(convocation du 7 juillet 2008)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Juillet Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DAVID Jean-Louis à/c de 12 h 40
M. BENOIT Jean-Jacques à M. LABISTE Bernard à/c de 13 h 15
Mme. BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel
M. CAZABONNE Didier à Mme. FAYET Véronique
M. DUCHENE Michel à M. BRON Jean-Charles
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent à/c de 13 h 15
M. ANZIANI Alain à M. GUICHOUX Jacques à/c 13 h 15
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. BRUGERE Nicolas à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme. COLLET Brigitte à Mme. DESSERTINE Laurence
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. DANJON Frédéric à Mme. CURVALE Laure
M. DELAUX Stéphan à M. GAUTE Jean-Michel
M. DUBOS Gérard à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain

Mlle. EL KHADIR Samira à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 13 h 00
puis à M. MERCIER Michel à/c de 13 h 00
Mme. FAORO Michèle à Mme. FOURCADE Paulette
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. AMBRY Stéphane à/c de 13 h 15
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel à/c de 13 h 15
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à/c de 13 h 15
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT Jean-Jacques
Mme PARCELIER Muriel à M. POIGNONEC Michel à/c de 11 h 00
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
Mme. PIAZZA Arielle à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à/c de 13 h 15
M. RAYNAL Franck à M. MILLET Thierry
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. LIRE Marie Françoise
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Attribution d'une subvention complémentaire de 29 364 € à l'ONG Pharmaciens sans Frontières - Comité International suite au transfert de son siège social à Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération en date du 13 juillet 2007, le Conseil de Communauté a voté l'attribution d'une subvention d'un montant de 87 500 € à l'ONG Pharmaciens Sans Frontières – Comité International, en vue du transfert de son siège social à Bordeaux.

Le déménagement a eu lieu en septembre 2007.

L'opération initiale de cette implantation prévoyait un financement en 3 parts :

- 350 000 € obtenus auprès des 4 collectivités : CRA, CG33, CUB et Ville de Bordeaux.
- 350 000 € autofinancés par l'organisation par recours à un prêt bancaire,
- 343 127 € recherchés auprès de partenaires privés.

L'action du Comité Local pour l'implantation a permis de réunir 225 671 €. Les recherches auprès d'entreprises susceptibles de pouvoir appuyer l'investissement n'ayant pas abouti au montant envisagé dans le budget prévisionnel, il est difficile aujourd'hui de mobiliser de nouveaux partenaires pour financer une opération d'investissement immobilier qui est perçue, médiatiquement, comme achevée.

Le manque s'élève donc à 117 456 €.

Pour rappel, le budget de l'opération s'élève à 1 043 127 € :

Dépenses	Coût en €
Prix de vente HT	793 600
Prix de vente TTC (TVA à 19,6 %)	949 145
Frais d'actes notarié (2 % du prix de vente TTC)	18 982
Travaux d'aménagement	50 000
Total acquisition	1 018 127
Déménagement TTC	25 000
TOTAL opération TTC	1 043 127

Et se décompose comme suit :

Financement	Répartition	montant en €
PSF		350 000
Collectivités locales	Premier tour de table de subventions publiques versées	350 000
	Mairie	29 364
	Conseil Régional d'Aquitaine	29 364
	Communauté Urbaine	29 364
	Conseil Général de la Gironde	29 364
Partenaires privés		225 671
TOTAL		1 043 127

Le transfert de ce siège social a permis de conforter la présence sur l'agglomération d'acteurs de Solidarité Internationale : Médecins Sans Frontières Logistique, Médecins du Monde, Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement

Ainsi, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

- DECIDER l'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 29 364 € à verser à l'ONG Pharmaciens Sans Frontières, dans le cadre du transfert de son siège social,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, fixant les modalités et conditions de règlement de la subvention communautaire,

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA 01 du budget de l'année 2007.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 juillet 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 31 JUILLET 2008 PUBLIÉ LE : 31 JUILLET 2008
--

M. JEAN-CHARLES BRON